



CONSEIL DE L'EUROPE

CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

QUINZIEME REUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

Paysages durables et économie

De l'inestimable valeur naturelle et humaine du paysage

Urgup, Nevşehir, Turquie
1-2 octobre 2014

TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE MAUVE : L'EXEMPLE DU PAYSAGE

Jérôme GOUADAIN¹

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais remercier à nouveau chaleureusement le gouvernement turc et le secrétariat du Conseil de l'Europe pour l'invitation qu'ils m'ont faite d'intervenir aujourd'hui devant vous.

Diversum peut se définir comme un carrefour de réflexion prospective où l'on cherche à faire converger et interagir l'intelligence culturelle et l'efficacité économique, dans une perspective de développement durable.

Cette démarche a été synthétisée en 2011 grâce au concept d'économie mauve. Le but de l'économie mauve est de repenser l'économie à la lumière des potentialités que lui offre la culture. Nous nous intéressons moins à l'économie de la culture qu'à la culturalisation de l'économie. On connaît bien l'économie à haute intensité financière ou technologique, telle qu'elle fonctionne sous nos yeux. Nous pensons que les virtualités prometteuses d'une économie à haute intensité culturelle sont devant nous.

¹ Secrétaire général de Diversum

Or, en ce temps de raréfaction annoncée des ressources naturelles combinée au désir de croissance exprimé par les populations, la culture est la seule ressource vraiment illimitée, une ressource dans laquelle l'humanité peut puiser à pleins bras sans l'épuiser. En effet, la culture est étroitement corrélée au degré d'éducation des humains, qui est infiniment perfectible, et à la diffusion de la connaissance, qui est infiniment extensible.

1. Rappel de ce qu'est l'économie mauve

L'économie mauve est une nouvelle approche, que nous avons proposée en 2011 et que nous avons co-construite notamment avec l'UNESCO et l'OCDE. Son originalité est qu'elle présente la dimension culturelle non pas comme un secteur isolé des autres, mais comme un substrat, un environnement qui irrigue l'ensemble des activités humaines et notamment celles de l'économie.

Le mauve a été retenu, car il s'agit de la couleur de la culture, de l'imaginaire, du symbole.

Comme nous le savons tous, la culture n'est pas un environnement figé. Il s'agit au contraire d'un environnement qui se trouve continûment modifié par les activités humaines. C'est même une tautologie. Aujourd'hui, peut-être plus qu'hier, ces modifications sont pour une grande partie le fait de l'activité économique. Cette intervention de l'activité économique peut enrichir ou appauvrir l'environnement culturel. C'est cet impact positif ou négatif que nous avons désigné en 2009 sous le nom d'empreinte culturelle. La question essentielle qui se pose est dès lors : quelle empreinte exerçons-nous sur l'environnement culturel ?

L'économie mauve est un objectif à atteindre. C'est pour nous l'une des trois composantes d'une économie durable, aux côtés de l'économie verte et de l'économie sociale. Une économie mauve est une économie qui intègre l'empreinte culturelle dans sa manière de voir le monde. De même que l'économie verte est une économie qui intègre l'empreinte écologique, et l'économie sociale une économie qui intègre l'empreinte sociale, chacune dans leur manière de voir le monde.

On le comprend : l'économie mauve est intrinsèquement liée à la notion de territoire. Enrichir la dimension culturelle de la production économique repose sur une nécessaire vitalité culturelle des territoires, et donc sur une vision non abstraite et géographique.

2. Pourquoi faire émerger l'économie mauve aujourd'hui ?

L'économie mauve répond à la nécessité d'une meilleure conjonction entre l'économie et le culturel, alors qu'une séparation très nette continue aujourd'hui d'opposer ces deux univers. L'esprit moderne a institué un dualisme en la matière, comme a été institué un dualisme entre nature et culture.

La rationalité économique a conduit, depuis la révolution industrielle (comme le rappelait hier Yves Luginbühl), à une démultiplication de la production. Cette démultiplication a été nécessaire. Elle a sorti un grand nombre de personnes de la pauvreté, elle a réduit la pénibilité du travail, grâce à l'énergie fossile et aux machines, elle a permis plus récemment de répondre à un certain nombre de défis liés à la croissance démographique mondiale, en particulier dans les pays émergents, qu'ils soient déjà anciens ou nouveaux. Cette démultiplication de la production, grâce à la rationalité économique, a donc été salutaire. Mais elle a eu aussi pour corollaire, jusqu'à présent, d'étouffer voire de détruire un certain capital culturel. Du fait de la mathématisation à outrance de nos économies, s'en est suivie pour beaucoup une perte de repères.

Aujourd'hui, nous pensons qu'il est possible de revaloriser la dimension culturelle, dans les économies avancées comme dans les autres.

Cette revalorisation du culturel est rendue possible sous l'effet de deux tendances complémentaires :

Cette revalorisation du culturel s'opère d'abord précisément parce que les pays émergents sont des émergents économiques mais aussi et peut-être surtout des émergents culturels. Il y a donc une pression très forte pour que le fait culturel soit intégré par les acteurs économiques de la mondialisation. Cela est tellement vrai qu'aujourd'hui les multinationales, de l'automobile à la cosmétique, en passant par les matériaux de construction ou les équipements ménagers, localisent leurs centres de recherche et développement pour se situer au plus près des besoins spécifiques et des aspirations exprimés par les grandes aires culturelles.

Cette revalorisation du culturel s'opère ensuite, et cela est complémentaire avec la remarque précédente, par la demande croissante pour des biens et services de qualité. La recherche de qualité exige bien sûr l'excellence technologique, mais elle est indissociable d'une montée en puissance des ingrédients culturels du produit. Cette croissance de la valeur ajoutée culturelle, particulièrement constatée pour les économies matures, s'exprime dans tous les domaines. Nous prendrons l'exemple de l'alimentation, où l'engouement pour les signes de qualité ne cesse de progresser. Cette recherche de satisfactions d'ordre culturel se traduit aussi par le nouveau succès de la gastronomie. Dans de nombreux pays, combien de reportages, d'émissions sont ainsi consacrés à la cuisine, activité qui est en train d'être profondément revalorisée dans nos représentations ? Pour illustrer cette montée en puissance du culturel via l'aspiration à la qualité, nous prendrons également l'exemple des services. Ces derniers ne peuvent pas se développer avec une vision uniquement technicienne. Ils requièrent de plus en plus des compétences culturelles : se mettre à la portée du client, l'écouter, le comprendre.

3. Quel est l'intérêt de l'économie mauve pour le paysage, et réciproquement ?

L'économie mauve n'est pas une production isolée. Elle propose une vision du développement durable équilibrée entre dimension culturelle, dimension naturelle et dimension sociale.

L'intérêt immédiat de l'économie mauve est de permettre un schéma global du développement durable dont le paysage, avec ses dimensions écologique, sociale et esthétique, devient un emblème. Si l'interaction entre social, écologique et esthétique est déjà très présente dans l'histoire de la pensée du paysage, et dans le texte de la convention de Florence, cette triple approche – culturelle, écologique et sociale – est quasi inexistante dans les autres secteurs. Pour ne pas se retrouver isolés, les acteurs du paysage ont donc tout intérêt à ce que leur vision du développement durable soit partagée.

Un autre intérêt de l'économie mauve pour le paysage, dans la conception qui résulte de la convention, est qu'elle met l'accent sur les aspects culturels et humains. Ce faisant, l'économie mauve replace la priorité sur les espaces subissant une forte anthropisation. Il y a donc avec l'économie mauve un rééquilibrage au profit de l'environnement proximal, celui qui nous touche en premier. La valeur paysagère des espaces urbains est souvent moins perceptible pour l'opinion que la valeur paysagère des espaces naturels (ou du moins ceux supposés comme tels). Pourtant, chacun de nous mesure l'importance que revêtent les paysages du quotidien pour notre bien-être. On voit donc toute l'utilité qu'il y a pour le bien-être des populations à s'intéresser non pas seulement aux paysages remarquables, mais aussi aux paysages ordinaires potentiellement dégradés. Comme vous le savez tous, cet intérêt pour le paysage proximal est un des principaux apports de la convention.

Avec l'économie mauve, on peut aisément rapprocher le paysage de la notion de cadre de vie.

L'empreinte culturelle désigne des flux qui s'échangent entre l'environnement culturel et notamment le monde de l'économie. L'empreinte culturelle a donc vocation à rendre compte des contributions

qu'apporte le monde de l'économie en faveur du paysage pris comme un bien public. Il y a là, avec l'empreinte culturelle, une perspective et un moyen d'évaluer cet impact qui aujourd'hui échappe largement à notre attention.

Réciproquement, il y a là aussi un moyen de mieux identifier et évaluer tout le bénéfice que les acteurs économiques retirent de l'utilisation de la ressource paysagère. Bon nombre de biens et de services, a priori dé-corrélés du paysage, incorporent symboliquement ce paysage dans leurs processus de fabrication et de distribution. On notera par exemple la référence au lieu (et donc aux paysages qui le sous-tendent) dans beaucoup de produits de consommation qu'ils soient alimentaires ou non. Il y a aussi l'importance du paysage, notamment urbain, dans nos choix d'habitat, c'est donc tout le secteur de la construction qui est concerné. Et nous pourrions poursuivre car il me semble que chaque secteur d'activité incorpore d'une manière ou d'une autre la ressource paysagère. Bien sûr, au-delà de ces exemples, il y a plus généralement un bénéfice que les entreprises vont retirer grâce en particulier au cadre de vie des salariés et des clients. Ce cadre de vie aura une incidence forte sur la productivité au travail et sur les typologies de consommation. Nous sommes là face à un bien public.

L'évaluation, en termes qualitatifs et quantitatifs, nous paraît indispensable si l'on veut associer concrètement l'entreprise. Or comment envisager aujourd'hui une politique transversale du paysage qui n'intégrerait pas le monde de l'entreprise et singulièrement celui des multinationales ?

Il ne s'agit pas d'un projet inatteignable. Depuis 2007, Diversum a développé une agence de notation qui cherche à mesurer l'empreinte culturelle des organisations. Cette méthodologie, selon une base de huit critères fondés sur la responsabilité sociale, a déjà été appliquée à 1200 entreprises dans le monde. Elle a servi en particulier à accorder un label à des placements financiers. Les montants d'épargne concernés sont conséquents puisqu'au total ce sont 4 milliards d'euros d'épargne qui ont reçu le label Diversum pour les produits financiers. Il serait capital d'inclure dans cette méthodologie des éléments ayant trait au paysage. Pour affiner ces méthodologies, nous sommes demandeurs de travailler avec l'ensemble des sciences humaines et sociales.

Nous souhaitons interpellier les entreprises sur cette question du paysage. À cette fin, je vous annonce qu'en partenariat avec la ville de Versailles, nous inaugurerons en mars prochain dans une optique internationale un Prix Versailles dédié à l'architecture commerciale. Il s'agit d'encourager la production d'espaces commerciaux de qualité sur les plans architectural et paysager.

Pour conclure, l'économie mauve et son corollaire, l'empreinte culturelle, permettent de façon systématique de poser la question du paysage à l'ensemble des acteurs économiques. Le fait d'intéresser l'ensemble de l'économie aux enjeux du paysage débouchera sur une création durable de valeur économique et sur de nouveaux emplois. Je dirais également que la sensibilité au paysage progressera avec la conscience écologique et, dans une certaine mesure, avec la conscience des enjeux sociaux, mais cette sensibilité progressera sans conteste davantage si l'on sait tirer parti du formidable phénomène de culturalisation qui est en cours sur la planète.

Je vous remercie.